Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme

Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme

Band: 7 (1924)

Artikel: Rapport des réviseurs des comptes pour l'exercice 1924

Autor: Butticaz, Ch.-F. / Seiler, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-629690

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RAPPORT DES REVISEURS DES COMPTES

pour l'exercice 1924

En exécution du mandat qu'ils ont reçu, les soussignés ont examiné le compte d'exploitation et le bilan de l'Office suisse du Tourisme. Ils ont pu se convaincre que les chiffres mentionnés dans la rapport imprimé correspondent à ceux du Grand-Livre. En outre, par de nombreux pointages, ils ont reconnu la concordance des postes et des pièces comptables présentées.

Au lieu d'un déficit de 96,556 fr. 09 prévu au budget, le compte d'exploitation boucle par un excédent de 11 955 fr. 10. Ceci prouve que le Comité et la Direction se sont efforcés d'administrer l'Office dans le cadre des disponibilités financières.

Ainsi qu'il ressort des comptes, le Comité a décidé de constituer un fonds d'assurance en faveur du personnel ; le montant inscrit à part à cet effet, s'élève à 4,045 fr. 25. Nous saluons cette mesure, mais aimerions proposer de placer la contrevaleur de ce fonds sous forme de titre ou d'épargne, porteurs d'intérêts, afin que des réserves non couvertes ne figurent pas dans le bilan.

Nous vous proposons d'approuver les comptes et de donner décharge avec remercîments aux organes responsables pour le travail accompli.

Zurich, le 23 avril 1925.

Les Reviseurs :

(Signé) Ch.-F. Butticaz. H. Seiler.